FRC 4° 17677.1 (1) rupl

Case FRC 26328

TRÈS-HUMBLES ET TRÈS-RESPECTUEUSES SUPPLICATIONS DE MESSIEURS LES CURÉS DE TOULOUSE,

A Monsieur le Comte de Perigord, Commandant en Chef pour le Roi en la Province de Languedoc.

MONSIEUR LE COMTE,

LE Clergé de France actuellement assemblé par ordre du Roi, guidé par l'esprit de religion, par l'intérêt national, & son zele pour le service de Sa Majeste, vient d'élever la voix, porter les vœux de toute la Nation aux pieds du Trône, & exposer dans ses Remontrances du quinze Juin, que dans les circonstances présentes, il est *honteux de se taire*, & *que son silence seroit un de ces crimes dont le Nation & la postérité ne voudroient jamais l'absoudre.*

Animez du même zele, nous nous empreſſons d'unir notre voix à la ſienne, comme étant, par la ſainteté de notre caractere, & de notre vocation, les Anges tutélaires du Peuple de Dieu, les coadjuteurs & les coopérateurs du miniſtere des premiers Paſteurs. Nous venons implorer votre bonté & les ſentimens de votre cœur paternel, en faveur d'une multitude de nos Paroiſſiens, que les malheurs actuels plongent dans l'abyme de la plus grande indigence. Nous ne pouvons, ſans être attendris, & verſer des larmes, ſoutenir le tableau déſolant que viennent nous offrir tous les jours des familles entieres, chargées d'enfans, à l'entretien & ſubſiſtance deſquels la révolution préſente les empêche de fournir; la détreſſe de pluſieurs de ceux qui s'occupent à la défenſe des procès, & ſur-tout du grand nombre des co-laborateurs qu'ils employent; des Artiſans ſans travail, des Ouvriers en tout genre ſans pain & ſans ſecours. Si, avant les changemens ſurvenus, nous pouvions à peine ſoulager les malheureux, dont cette grande ville offre le ſpectacle le plus attendriſſant, & dont nous ſommes par état les Paſteurs & les peres; nous nous trouvons maintenant dans l'impoſſibilité abſolue de ſubvenir à leurs preſſans beſoins, par l'éloignement de ceux pont la charité nous offroit des reſſources aſſurées.

Dans l'excès de la miſere, & de la déſolation publique, qui invoquerons-nous? A qui nous vouerons-nous? A vous, MONSIEUR: c'eſt dans votre ſein que nous venons dépoſer notre douleur; pouſſés par les mouvemens de la charité; conduits par les vues patriotiques, que la religion, dont nous ſommes les Miniſtres, nous preſcrit & nous inſpire.

De toutes les vertus, il n'en eſt point qui conviennent mieux aux Grands que la bienfaiſance : c'eſt par elle qu'ils s'approchent, en quelque maniere, de la Divinité : ce n'eſt que par elle qu'ils s'élévent au-deſſus du reſte des hommes ; & cette vertu, qui vous a toujours diſtingué, nous encourage à vous ſupplier d'adoucir nos ſollicitudes, en diminuant l'excès de la calamité publique, par un plan de charités, diſtribuées proportionnellement dans nos Paroiſſes, & qui ne peut avoir lieu qu'après avoir été préſenté & diſcuté au Conſeil municipal de cette Ville.

Peignez vous-même au Roi, MONSIEUR, l'alarme univerſelle, la conſternation répandue dans le ſein de tant de familles, qui gémiſſent ſous le poids du beſoin & de l'infortune ; la ſituation des citoyens livrés à un déſeſpoir, par-tout manifeſté par une fermentation, dont les progrès ſont incalculables, excitée d'ailleurs par des maux réels & profonds, dont nous ſeuls pouvons connoître toute l'étendue.

Conjurez ce bon Roi de jetter un regard propice ſur une bonne & excellente Nation, qui a reçu l'amour & l'affection envers ſes Souverains, comme un héritage tranſmis à elle d'âge en âge, ſur un peuple qui adore & chérit ſon Roi, dites lui que le ſeul, le vrai bonheur d'un grand Roi, eſt dans la félicité publique, & que la félicité de ſes peuples peut ſeule faire la proſpérité, la gloire & le bonheur de ſon regne.

Que le meilleur & le plus juſte des Rois, rende aux Lois toute leur activité ; à la patrie ſes généreux défenſeurs, à leurs familles éplorées leur chef & leur appui. Ce nouveau bienfait, gravé pour jamais dans le cœur de ſes Sujets, reſſerrera de plus en plus les liens indiſſolubles qui les attachent à ſa Perſonne ſacrée.

830

Telle eſt la vérité que nous devons à vous, MONSIEUR, à notre conſcience & à notre miniſtere, dans ces jours de deuil & de conſternation. Le danger de la dire ne nous en ôte pas le courage : il nous en offre plutôt la récompenſe.

Ce ſont là les très - humbles & très-reſpectueuſes ſupplications qu'ont cru devoir vous préſenter,

MONSIEUR LE COMTE.

Les Curés de la ville de Toulouſe, ſouſſignés.

Caſtilhon, Curé de St. Sernin, Doyen.
Bernadet, Curé de St. Etienne.
Mathieu, Curé du Taur.
Campardon, Curé de St. Nicolas.
Eſcaffré, Curé de St. Pierre.
St. Come, abſent, Curé de la Daurade.
Roure, Curé de la Dalbade.
De Chabanettes, Curé de St. Michel.